

CONSULTATION POPULAIRE SUR L'EXTENSION DE L'ESPLANADE

ANALYSE DES « PROPOSITIONS »

Par une licenciée en linguistique (L) et par une romaniste (R) le 27 avril 2017

R : N.B. Les problèmes de « forme » et de « fond » étant souvent mélangés, les remarques ci-dessous ne font pas explicitement la distinction entre les deux.

1. « *L'extension de L'esplanade permettra d'embellir l'entrée Est de la Ville et s'accompagnera de la création d'un dépose-minute (Kiss and Ride) qui fait actuellement défaut.* »

L : Je ne comprends pas pourquoi la seconde partie de la phrase a été ajoutée car si la première partie (« embellir l'entrée Est de la Ville ») est bien liée à une appréciation personnelle la seconde pas du tout, c'est quelque chose de factuel lié à un dossier qui n'a pas encore été déposé pour la demande de permis. Selon moi ça manque de sens. Il aurait fallu tourner la chose à la manière d'un avis personnel, du style « et il serait apprécié que le projet s'accompagne d'un dépose-minute qui fait actuellement défaut à cet endroit » ou quelque chose du genre. L'emploi du futur (« s'accompagnera ») rend la réponse à la question (« Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? ») complexe dans la mesure où il est difficile de se positionner par rapport à une proposition contenant une information au sujet de laquelle on ne peut, en tant que citoyen, avoir de certitude (et qui est présentée comme quelque chose qui sera réalisé avec certitude via l'usage du futur). C'est un peu comme si on me demandait si je suis d'accord ou pas avec l'affirmation « Il y aura de la pluie le 4 mai en matinée. » alors que nous sommes le 1^e mai et que j'ai juste eu un aperçu de la semaine à venir en zieutant la météo.

Le terme « embellir » est lié à un jugement esthétique – il faudrait connaître les détails du projet pour affirmer que le projet va – éventuellement - « embellir » l'entrée Est de la Ville.

R : « *L'extension de L'esplanade permettra d'embellir l'entrée Est de la Ville* » : comment savoir si cette extension va « embellir » quoi que ce soit sans connaître les plans ? Ce point ressort de l'enquête publique sur la demande de permis.

«... *et s'accompagnera de la création d'un dépose-minute (Kiss and Ride) qui fait actuellement défaut* » : sur quoi porte la question ? Sur le projet d'un K&R ou sur le fait qu'on en a besoin ?

=> il y a deux ou trois questions différentes, mais une seule réponse possible.

2. « *La dalle piétonne de Louvain-la-Neuve a un coût élevé. Des fonctions rentables, comme l'extension de L'esplanade, doivent y trouver place pour éviter que les habitants ne financent seuls sa réalisation et son entretien.* »

L : Je ne trouve pas cette proposition claire pour plusieurs raisons :

- 1) Je ne suis pas sûre que tout le monde ait une idée de ce qu'on évoque quand on parle de « la dalle piétonne » - personnellement je n'avais jamais entendu cette expression (« la dalle ») avant d'être élue conseillère communale
- 2) C'est d'autant moins clair qu'on évoque à la fin de la proposition « sa réalisation », ce qui sous-entend qu'elle pourrait n'être « pas encore réalisée » (n'aurait-il pas été plus clair de mentionner son extension / son agrandissement ?).

Il y a beaucoup de choses qui se mélangent dans cette proposition.

R : Ici aussi plusieurs idées sont mélangées (coût de la dalle, sources de financement possibles et choix à faire entre elles),

... mais le problème est surtout qu'il manque une question préalable : est-il vraiment nécessaire d'étendre la dalle à cet endroit ? Considérer comme acquis que tout le monde est d'accord avec ce point n'est pas correct.

3. « L'extension de L'esplanade induira une plus grande fréquentation du centre-ville et de ses commerces. »

L : A mon sens ceci n'est pas un véritable argument, c'est juste une information factuelle. Pour que cela soit un véritable argument, il aurait fallu ajouter par exemple « et c'est une bonne chose » ou à l'inverse « et ce n'est pas souhaitable ».

R : Mais c'est le contraire ! Les clients seront épuisés, saturés et... ruinés ! Selon le promoteur lui-même, l'objectif de cette extension est de les retenir plus longtemps dans la galerie pour qu'ils y dépensent plus d'argent.

4. « L'esplanade est un succès commercial qui a dynamisé le centre de Louvain-la-Neuve. L'extension consolidera son attractivité. »

L : Même remarque que pour la proposition 3 même si ici cela me dérange moins, car « consolider son attractivité » est connoté de manière très positive. Mais au final cela n'est pas un argument explicite car je pourrais être d'accord avec la proposition mais ne pas être favorable à la consolidation de l'attractivité commerciale pour plusieurs raisons.

De plus on a ici deux propositions au sein d'une même proposition. Cela pose problème d'un point de vue formel car que cocher si je suis en accord avec la première phrase mais pas avec la seconde (ou l'inverse) ?

R : A nouveau deux idées mais une seule réponse possible : on pourrait estimer que L'esplanade a dynamisé LLN mais qu'une extension n'apporterait rien de plus, mais il n'est pas possible de répondre cela.

+ même remarque de fond que pour la question 3.

5. « L'extension de L'esplanade créera sur Louvain-la-Neuve et sa zone d'activité plusieurs centaines de nouveaux emplois (estimés à 400 par le promoteur). »

L : Même remarque que pour la proposition 3. Et de nouveau l'emploi du futur plutôt que « permettrait de créer » est dérangeant.

R : * Il est évident qu'à LLN même, l'extension créera plus d'emplois qu'elle n'en supprimera,

* ... mais c'est beaucoup moins évident à l'échelle de sa « zone d'activité »... surtout si on ne précise pas ce que désigne ce terme. De nombreuses études démontrent que les centres commerciaux ne créent pas d'emplois mais les délocalisent => fermeture d'autres commerces dans la commune, à Wavre, etc.

6. « Le promoteur s'est engagé à ce que l'extension de L'esplanade réponde à de strictes exigences environnementales (label BREEAM). »

L : Même remarque que pour la proposition 3. Ce n'est pas du tout de l'argumentation. On nous demande en gros si nous sommes d'accord avec des informations factuelles (j'imagine que l'info au sujet de ce label se trouvera dans le fascicule de présentation ???).

R : Il est impossible de répondre « non » à cette question... qui n'en est donc pas une.

7. « Le projet permettra d'améliorer la liaison piétonne entre le centre et les quartiers de la Baraque et Courbevoie. »

L : Même remarque que pour la proposition 3.

R : Sans doute vrai... mais seulement pendant les heures d'ouverture de la galerie ! Mais pas possible de nuancer la réponse.

Et dans le même ordre d'idées, quid de la privatisation (et donc de la fermeture en dehors des heures commerciales) de la liaison transversale existante ? On n'en parle pas ?

Et toujours cet emploi du futur !

8. « L'extension de L'esplanade permettra une diversification de l'offre commerciale. »

L : Même remarque que pour la proposition 3. Je peux être d'accord avec cette affirmation et estimer au final que ce n'est pas une bonne chose de diversifier l'offre, que ce n'est pas nécessaire. Pour que ce soit un argument, il aurait fallu ajouter « et j'y suis favorable », « et je trouve que c'est une nécessité » ou quelque chose du genre.

R : On nous annonce au contraire encore plus de boutiques de mode et d'électronique... Mais en réalité personne ne sait encore quels commerces s'installeront dans cette extension => impossible de répondre à cette question.

9. « L'esplanade est un des rares centres commerciaux en centre-ville. Son extension limitera le risque d'une dispersion des grandes enseignes commerciales en périphérie urbaine. »

L : De nouveau l'usage du futur plutôt que du conditionnel marquant une forme de réserve. Qui peut nous certifier que cette extension « limitera » quoi que ce soit ? Personnellement je ne suis ni favorable ni défavorable à cette proposition, je ne suis pas devin, je n'en sais rien. L'usage du futur rend impossible selon moi le fait de se positionner clairement.

R : La seule question de cette série avec laquelle on pourrait éventuellement être d'accord... du moins si on est convaincu que cette extension va stopper la prolifération des commerces le long de la N4, alors qu'en 12 ans d'existence la galerie actuelle ne l'a en rien empêchée (et qu'on ne me dise pas que les magasins pour chiens viendront s'installer dans l'extension !).

10. « Grâce à l'extension de L'esplanade, la gare de Louvain-la-Neuve sera remise à neuf et les usagers seront protégés des intempéries par la couverture des quais. »

L : Idem que pour la proposition 8.

De nouveau le choix du futur est selon moi problématique. En effet « sera remise à neuf » est une projection dans l'avenir de manière assez « brutale ». Je pourrais par exemple ne pas me sentir en accord avec cette proposition parce que j'estime ne pas avoir de garanties suffisantes pour affirmer sans doute aucun que la gare « sera remise à neuf ». Qu'est-ce que j'en sais ? De quels éléments est-ce que nous disposons pour pouvoir poser une affirmation aussi plate ? Il aurait fallu choisir le conditionnel et formuler les choses de la manière suivante « L'extension de l'Esplanade permettrait de remettre à neuf la gare de Louvain-la-Neuve, ce qui est selon moi une bonne chose ». Puis faire une autre proposition du même genre intégrant la question de la couverture des quais (ce qu'on retrouve dans la proposition 18 d'une certaine façon).

R : Ceux qui estiment que la gare de LLN a besoin d'être remise à neuf n'ont jamais pris le train ! Parce que s'ils l'avaient pris, ils seraient forcément passés par Ottignies... (Si vous ne comprenez pas, allez voir.)

Pour la couverture des quais, double emploi avec la question 18.

A nouveau, il y a deux questions en une. On pourrait estimer que la gare doit être rénovée mais que les quais sont mieux à l'air libre, ou l'inverse, mais on ne peut pas le dire.

11. « Il n'y a pas de nécessité d'agrandir le centre commercial et d'augmenter l'offre commerciale. »

L : Formulation vraiment complexe car lorsque la personne va devoir faire son choix, elle va s'interroger au sujet de l'affirmation. Elle va donc, d'une certaine manière, la transformer en question. Et la reformulation sous forme de question va quasi assurément donner, dans l'esprit du citoyen, quelque chose du genre « Y a-t-il une nécessité d'agrandir le centre commercial et d'augmenter l'offre commerciale ? », à quoi la personne qui est contre le projet d'extension va répondre « non » (« Non, il n'y a pas de nécessité de ... »). Mais en fait toute personne se positionnant contre le projet d'extension doit ici cocher le « oui » car en fait elle est en accord avec cette affirmation. Ce n'est pas simple, vraiment. Quelle est la validité / l'intérêt des réponses à ce point 11 si nous ne sommes même pas assurés que les gens auront compris quel réponse cocher pour pouvoir se positionner clairement ?

R : Question négative. Faut-il répondre « oui » ou « non » ? Pas clair. Dangereux.

12. « La dimension du centre commercial agrandi sera exagérée par rapport à la taille de Louvain-la-Neuve. »

L : De nouveau cet usage du futur me dérange. Et de nouveau ce n'est pas orienté. En gros je pourrais trouver que la taille sera exagérée (et donc cocher « oui, je me sens en accord avec cette affirmation) mais trouver ça super car je suis fan de shopping (et donc en gros je pourrais cocher un « argument » dans la catégorie « défavorable au projet » alors que comme j'adore le shopping je suis super favorable au projet d'extension. Je le répète, un argument bien formulé doit être lié à une certaine interprétation du monde, à une certaine lecture du monde. Ici – une fois encore – ce n'est pas une interprétation / une lecture explicite).

R : Indéniable. Il faudrait une révision du plan de secteur pour inscrire au milieu d'un centre urbain cette énorme zone uniquement consacrée au commerce et fermée la nuit et le dimanche.

13. « Le type de commerces projetés dans l'extension de L'esplanade ne correspond pas aux aspirations en matière de développement durable et incite à la surconsommation. »

L : - Comment les citoyens seront-ils informés du « type de commerces projetés dans l'extension » ?

- « aux aspirations » : aux aspirations de qui exactement ?

- De nouveau une négation dans la proposition rend le choix de la réponse à choisir complexe.

R : Question double (développement durable et surconsommation), la première sous une forme négative, comme la 11. Non, c'est vrai, ça ne correspond pas. Oui, c'est vrai, ça incite. Je réponds quoi ?

14. « L'espace réservé au commerce dans le centre de Louvain-la-Neuve sera trop important par rapport aux autres activités. »

L : De nouveau usage du futur problématique. De nouveau ce n'est pas un argument bien formulé.

R : Même idée que la question 12.

15. « L'extension de L'esplanade nuira aux autres commerces de Louvain-la-Neuve. »

L : De nouveau usage du futur problématique.

De nouveau ce n'est pas un argument bien formulé. Une personne pourrait cocher « oui, je me sens en accord avec cette proposition » mais penser également qu'elle s'en fiche au final car elle veut juste un Primark.

R : Elle nuira aussi, voire surtout, aux commerces du reste de la commune, de Wavre et de toute la région (c'est d'ailleurs déjà le cas avec la galerie actuelle).

Remarque plus large : en raison d'un chapitre de la directive Bolkestein, ce genre d'argument (portant sur la concurrence commerciale) ne peut pas être utilisé pour refuser un projet commercial. Donc si l'objectif de ce questionnaire est de donner des avis utiles au Fonctionnaire délégué (qui accordera ou refusera le permis), on ne voit pas ce que cette question vient y faire... sauf que si tout le monde coche « oui », on pourra dire « ah vous vous voulez refuser l'extension pour des motifs commerciaux, mais vous comprenez, ce n'est pas possible... » (mais je suis sans doute parano).

16. « Les loyers pratiqués dans le centre commercial sont trop élevés, ce qui exclut le petit commerce. »

L : - Comment les citoyens seront-ils informés du loyer au mètre carré de l'Esplanade ?

- Quel est le lien direct de cette proposition avec le projet d'extension ? Selon moi le début de la phrase fait clairement référence au centre commercial actuel (vu que soudain on utilise plus le futur, on se retrouve d'autant plus ancré dans le présent).

R : Indéniable. Ils excluent aussi les commerces qui ne font pas de grosses marges, comme les magasins pour chiens évoqués plus haut.

17. « Les clients venus en train pourront passer directement de la gare au centre commercial, ce qui ne les incitera pas à fréquenter le centre-ville. »

L : De nouveau l'usage du futur me dérange.

De nouveau ce n'est pas un argument bien formulé car pas « interprété ».

De nouveau une partie de la proposition est formulée à l'aide d'une négation ce qui rend les choses plus compliquées.

R : Encore une question double en partie négative (ils pourront passer directement : oui en effet, mais ça ne les incitera pas : non en effet). Pas clair.

+ cette question ne remet pas en cause l'extension elle-même mais des aménagements (liaison gare – galerie – extérieur) qui pourraient être modifiés.

18. « Il est préférable de conserver les quais de la gare à ciel ouvert. »

L : « Il est préférable de » - ben voilà un argument pour une fois. Cela mérite d'être souligné.

R : Ben oui. Enfin c'est mon avis. Mais on peut penser le contraire.

19. « L'extension de L'esplanade entrainera un engorgement routier de la partie est de la ville. »

L : De nouveau l'usage du futur me dérange.

De nouveau ce n'est pas un argument bien formulé car pas « interprété ».

R : C'est évident, mais à nouveau (comme pour la 17) c'est une question d'aménagements : si vous répondez « oui », on utilisera votre réponse pour justifier une liaison large et rapide entre l'autoroute et le parking RER, alors que ce n'est sans doute pas ça que vous souhaitez.

20. « L'extension de L'esplanade créera des problèmes de parking sauvage supplémentaires. »

L : De nouveau l'usage du futur me dérange.

De nouveau ce n'est pas un argument bien formulé car pas « interprété ».

R : Même objection que pour 17 et 19. Mais bien sûr on peut estimer que l'extension, c'est très bien, sauf pour des questions de parking sauvage.

Commentaires généraux :

L : Selon moi, le souci majeur de cette liste de propositions est qu'elle est d'emblée divisée en deux catégories : les propositions dites « favorables au projet » d'une part et les propositions « défavorables au projet » d'autre part. La formulation de ces sous-titres est déjà problématique selon moi car une proposition n'est en soi ni favorable ni défavorable, elles permettent à un individu de justifier un positionnement en faveur ou en défaveur du projet. Mais bon, là je m'avance peut-être un peu loin. Bref. Le souci majeur est selon moi que lorsqu'on analyse les propositions listées sous ces sous-titres, elles sont majoritairement assez neutres, elles ne sont en effet pas explicitement orientées en faveur ou en défaveur (ce qui, selon moi, permet d'affirmer que ce sont bien des « propositions » et non de véritables « arguments »). Il y a donc un souci global de cohérence. Pour prendre un exemple clair, la proposition 3 n'est pas explicitement en faveur du projet même si elle est rangée sous ce sous-titre. En effet, je pourrais être en désaccord avec le projet d'extension mais être en accord avec cette proposition parce que je n'aime pas la foule et que je n'ai pas envie que le centre-ville ou le centre commercial soit davantage fréquenté.

Ce point est d'autant plus problématique que, sauf erreur de ma part, il ne sera pas précisé sur le bulletin qu'on ne pourra se sentir en accord qu'avec des propositions allant – en théorie !!! – dans le sens de la réponse initiale qu'on a choisie. En effet, je pourrais tout à fait être favorable au projet, me sentir en accord avec la proposition 3 et entourer « oui » (« Oui cela va engendrer une plus grande fréquentation du centre-ville et de ses commerces ») alors qu'au final je n'ai pas envie de cette fréquentation qui me semble problématique parce que je n'aime pas la foule. Alors que, si la proposition avait été « *L'extension de L'esplanade induira une plus grande fréquentation du centre-ville et de ses commerces et j'y suis favorable.* » j'aurais peut-être coché non vu que je suis agoraphobe. Je prends un exemple un peu extrême / absurde mais c'est juste pour montrer la logique faillible du truc.

Bref je dirais que de manière générale l'aspect textuel manque de cohérence et de pertinence. Et ne permet selon moi pas d'aboutir à des résultats intéressants / utilisables / pertinents / cohérents.

R : * Il manque une question sur le « recyclage » de L'esplanade si elle ferme (faillite...), comme ça arrive de plus en plus souvent aux malls des Etats-Unis. Plus le centre commercial est grand, plus ce recyclage sera difficile.

* Il manque une question sur le fait que les centres commerciaux sont avant tout des produits financiers conçus pour attirer les spéculateurs, qui veulent un profit maximal en dix ans et se moquent de tout le reste. Sommes-nous d'accord de leur vendre une partie de notre ville ?

* Il manque une question impliquant l'UCL : est-il normal qu'elle utilise un terrain acquis avec des fonds publics pour une activité qui n'a rien à voir avec ses missions (enseignement, recherche) et ne vise qu'à générer du profit ?